

RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 octobre 2017

Le montant des différentes **participations de raccordement aux réseaux par les riverains** dans le cadre de la viabilisation du lotissement Le Clos des Ecuries est fixé à 3 000 € HT.

Revalorisation de la redevance assainissement à compter du 01/01/18 à 0.789 € le m³ avec une part fixe par abonné à 11.37 €.

Le Conseil Municipal prend acte du **rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets** (à disposition du public à la Mairie)

Les **tarifs du musée Jean Chouan** évoluent à compter du 1er janvier 2018 :

Tarif adulte :	4.00 €
Tarif enfant (6 à 10 ans) :	2.00 €
Tarif de groupe adultes (à partir de 10 adultes) ou détenteur du Passeport adultes :	3.00 €
Tarif de groupe enfants (de 6 à 14 ans à partir de 10 enfants) :	1.00 €
Tarif Office de Tourisme :	3.00 €
Tarif journées du patrimoine :	gratuit

Au vu des effectifs de la rentrée du 1er septembre 2017, le Conseil Municipal décide de donner son accord pour :

- une **déduction de crédit** au-delà du 5^{ème} élève pour l'école Henri Chantrel puisque les effectifs font apparaître 11 enfants de moins : soit 6 x (44.63€ + 7.49€) = **312.72 €** à valoir sur la subvention 2018 ;
- une **déduction de crédit** au-delà du 5^{ème} élève pour l'école Ste Thérèse puisque les effectifs font apparaître 7 enfants de moins : soit 2 x (44.63€ + 7.49€) = **104.24 €** à valoir sur la subvention 2018.

Le Conseil Municipal donne un accord favorable à la demande de **labellisation « sur le chemin de la nature »**, pour le chemin emprunté lors de la sortie nature organisée par le Conseil Municipal des Enfants le 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil Municipal prend acte du **rapport annuel 2016 du SDEGM**

M. le Maire est autorisé à signer un **avenant au lot n° 9 - Electricité du marché de construction du pôle commerces** portant le marché à 53 124.20 € HT soit 63 749.05 € TTC.

Mandat est donné à M. le Maire pour **signer les devis de l'équipement de l'épicerie** du pôle commerces.

Autorisation est donnée à M. le Maire pour **signer le bail du pôle commerces** avec le candidat boulanger.

La Commune décide de verser une **subvention exceptionnelle de 200 € suite aux ouragans aux Antilles** via la Croix Rouge.

Rapport des Commissions

Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale : Journée de l'arbre le 24 novembre 2017 : le CME plantera un arbre sur le site du pôle commerces. Conseil municipal des enfants : les élections 2017 auront lieu après les vacances de Toussaint. La Surveillance de la qualité de l'air sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans, les crèches, halte garderies, les écoles maternelles et primaires. Une mallette de jeux d'art pédagogique « Histoire d'art à l'école » a été offerte à la Commune le 27 septembre dernier par Mme SALIOU, Présidente nationale de l'Apel et Mr Fabien CHARLON, attaché parlementaire. Calendrier scolaire : les vacances commenceront le mercredi 25 avril après la classe pour se terminer le 11 mai 2018. La semaine de rentrée avec 2 fériés est donc intégrée dans les vacances scolaires.

Commission Finances, Action Economique et Intercommunalité : Projet de territoire : la CCPL commence à mettre en œuvre les actions décidées par l'élargissement du bureau communautaire à l'ensemble des Maires à compter du mois d'octobre 2017. Transfert des Zones d'Activités effectué par décision du Conseil Communautaire à compter du 28 septembre 2017 et définition d'une TP de zone.

Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux : un point est fait sur l'avancée des travaux : Construction du Pôle Commerces : Le four est prévu être installé la dernière semaine d'octobre. La voirie et les réseaux seront réalisés du 9 octobre au 10 novembre 2017. Viabilisation du Clos des Ecuries : les réseaux EU, EP et AEP sont posés. Restent les réseaux souples, l'empierrement et le bicouche provisoire qui le seront sous quinzaine. Voirie 2017 : les travaux du programme 2017 sont terminés à l'exception du bicouche. La pose des plots lumineux au rond-point de la Marpa a été réalisée en régie avec assistance technique de la société CRYZAL. Autorisation est donnée à M. le Maire pour signer les devis des travaux du Musée et du prolongement de la rénovation du réseau EU du Clos des Ecuries vers la route du Bourgneuf la Forêt.

Commission Urbanisme, Agriculture, Cadre de Vie, Agenda 21 : Synergies organisera à St Ouën des Toits une réunion publique en décembre 2017 à 18h pour sensibiliser aux consommations d'eau.

Commission Vie Associative et Culturelle, Communication : Le bulletin municipal paraîtra mi-janvier 2018. Une étude est en cours pour la numérotation en campagne.

Questions diverses

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 3 novembre 2017 à 20H30.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H00.